



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

OBJET : FESTIVAL DE LA BULLE D'OR
Convention d'objectifs et de moyens 2025-2028

N°2025_098

Date d'affichage de la liste des délibérations : **21 octobre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **21 octobre 2025**

Date de mise en ligne : **21 octobre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **7 octobre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Jean PETIT**

Membres présents à la séance :

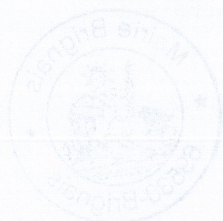
Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Guy BOISSERIN - Béatrice VERDIER - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Michèle EYMARD (à Jessica DIONISIO) - Christophe GALLAY (à Nicolas KELEN) - Lionel CATRAIN (à Valérie GRILLON) - Christine MARCILLIERE (à Sébastien FRANÇOIS) - Éric JACQUET (à Béatrice DHENNIN) - Isabelle WEULERSSE (à Alain GARDETTE)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Jean-Philippe SANTONI





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

Le Festival de la Bulle d'Or, organisé chaque année au mois de novembre à Brignais, est un événement culturel d'envergure qui vise à promouvoir et célébrer la bande dessinée et le livre jeunesse illustré sous toutes ses formes auprès de tous les publics.

Le Festival de la Bulle d'or existe sur Brignais depuis 1985. La Ville s'investit auprès de l'Association afin de faire rayonner la bande dessinée auprès des publics grâce à la mise à disposition de locaux, de matériel et de moyens humains.

Chaque année l'Association dresse un bilan qualitatif et quantitatif de son festival annuel afin de mettre en évidence les réussites et les pistes d'amélioration. L'Association du Festival de la Bulle d'or participe également à plusieurs temps forts sur la Ville comme La nuit est belle ou les fêtes des quartiers.

Afin de renforcer le partenariat entre la Ville et l'Association il est proposé d'établir une convention d'objectifs et de moyens qui définit les engagements réciproques des deux partenaires pour la période du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2028.

Afin de soutenir l'Association dans la réalisation des objectifs partagés, la Ville s'engage à soutenir financièrement le Festival de la Bulle d'or. Pour l'année 2025, une subvention directe de 13 000 € a été attribuée, ainsi qu'une aide indirecte estimée à 18 000 € (mise à disposition de locaux, de services, etc.).

Cette convention a été travaillée avec l'Association du Festival de la Bulle d'or afin d'en valider les objectifs.

La commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » a vu le dossier le 7 octobre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- APPROUVER les termes de la convention d'objectifs et de moyens telle que présentée en séance et jointe en annexe pour la période 2025-2028
- AUTORISER la signature par Monsieur le Maire ou à défaut par l'Adjoint au Maire délégué à la Culture de ladite convention ainsi que tout avenant ou document y afférent
- DIRE qu'un soutien financier pourra être accordé, dans le cadre d'une demande de subvention annuelle

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Jean PETIT

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD

